

# Violences conjugales envers les femmes à La Réunion

## Exploitation de l'enquête VIRAGE dans les Outre-mer 2018

Mélissa Bardot (ORS OI)

### L'enquête Virage Outre-mer

#### Objectifs

L'enquête Violences et rapports de genre- Virage – a été mise en œuvre par l'Ined en 2015 en métropole avec pour objectif central de mesurer, pour les femmes et les hommes, les faits de violences verbales, psychologiques, physiques et sexuelles. Ces faits concernent d'une part, les violences vécues au sein de la sphère conjugale, au travail et dans les espaces publics au cours des douze derniers mois et, d'autre part, celles vécues durant toute la vie non seulement dans ces mêmes sphères mais également dans la sphère familiale et durant les études.

Suite aux préoccupations des acteurs associatifs et les élus locaux des DROM, l'enquête a été mise en œuvre par l'Ined en 2018 dans trois départements et régions d'Outre-mer : la Guadeloupe, la Martinique, et La Réunion.

Dès lors, cette enquête permet d'actualiser et prolonger les connaissances des violences de genre à La Réunion en prenant en compte les changements sociétaux intervenus depuis l'enquête Enveff réalisée en 2002. Elle contribue à mieux évaluer les particularités socioéconomiques, historiques, culturelles dans la survenue, l'expérience et les conséquences des violences au niveau local.

#### Recueil des données

La collecte a été réalisée par téléphone et menée par des enquêtrices/enquêteurs créolophones. L'échantillon a été constitué à partir de bases de numéros téléphoniques générés de façon aléatoire. Le questionnaire avait une durée de passation moyenne de 45 minutes.

A La Réunion, la collecte a été réalisée du 18 janvier au 16 juillet 2018 par Ipsos Outre-mer et son sous-traitant, Sagis. 3 069 questionnaires ont été récoltés (2 209 femmes et 860 hommes), constituant un échantillon représentatif des personnes de chaque sexe de 20 à 69 ans. Des coefficients de redressement ont été appliqués à chaque personne afin d'améliorer la représentativité de l'échantillon ; ainsi, ils représentent exactement la structure de la population réunionnaise issue du recensement de 2015 et les résultats présentés ont tous fait l'objet de pondérations.

Cette enquête a principalement été financée au niveau national et a reçu le soutien complémentaire au niveau territorial du Conseil régional et de l'Agence régionale de Santé (pour plus d'informations, voir <https://viragedom.site.ined.fr/>).

### Les grands axes de l'exploitation régionale

L'ORS OI, membre du groupe d'exploitation des données de l'enquête piloté par l'Ined, a été missionnée par l'ARS pour réaliser une exploitation régionale de l'enquête. L'analyse est centrée sur les violences vécues par les femmes dans la sphère conjugale dans le but de répondre à l'axe 1 objectif 2 « repérer, prévenir et prendre en charge les violences intrafamiliales et prévenir la reproduction trans-générationnelle » du PRS 2 (2018-2028).

Dans l'exploitation régionale, l'analyse porte sur les femmes en relation de couple hétérosexuel, unies à leur conjoint par un mariage, un pacs ou en union libre, qu'elles habitent ou aient habité dans un même logement ou non et déclarant

une telle relation depuis au moins 4 mois ou ayant duré au moins 4 mois pendant les 12 derniers mois.

L'analyse se compose en 3 axes dans le but d'analyser les leviers dans le repérage et la prise en charge des victimes.

- Mesurer les fréquences et évolutions des différents types de violences subies et étudier quelles sont les caractéristiques les plus déterminantes dans la survenue de ces violences.

- Déterminer les conséquences des violences conjugales sur l'état de santé général, la santé génésique, la santé mentale, les conduites addictives des femmes ;

- Déterminer les circonstances des actes et les recours mobilisés par les victimes.

# Fréquence des violences conjugales à La Réunion

## 15 % des femmes victimes de leur conjoint, les violences psychologiques plus fréquemment déclarées

Les violences entre conjoint et ex-conjoints prennent des formes variées. Elles sont physiques, sexuelles, verbales, psychologiques, administratives, économiques. Elles peuvent être exercées de manière isolée ou combinée. Un indicateur global de violence conjugale, tenant compte du type de violences, de sa fréquence, de la gravité ressentie [2] a été construit pour estimer le pourcentage de femmes en couple au cours des 12 mois avant l'enquête victimes de violence conjugale et cette part s'élève à 15 %.

Les prévalences des différents types de violences constatées dans le couple n'ont pas diminué entre 2002 et 2018. Néanmoins, on ne peut pas l'interpréter comme une absence de progrès dans la lutte contre les violences conjugales. En effet, les femmes ont moins de difficultés à identifier et à parler des violences dont elles sont victimes. Elle peut également être le reflet de l'émancipation des femmes. Quinze ans après la première enquête, les réunionnaises sont plus nombreuses à occuper un emploi, à

avoir un plus grand nombre de partenaire au cours de leur vie et moins nombreuses à considérer les besoins sexuels des hommes supérieurs à ceux des femmes. Cette plus grande liberté semble alimenter des conflits pouvant entraîner des violences.

*Evolution des violences entre 2002 et 2018*

Type de violence	Virage 2018	Enveff 2002
Atteintes psychologiques	27,9%*	27,6%
Harcèlement psychologique	10,0%*	9%
Violences verbales	7,4%	5,0%
Violences physiques	2,7%	2,8%
Violences sexuelles	1,4%	1,3%

Sources : Enveff-Réunion 2002 - Virage Outre-mer (La Réunion) 2018

\*Les indicateurs de 2018 ne prennent pas en compte tous les faits pour être comparables à Enveff Réunion 2002.

Champ : Femmes hétérosexuelles en couple au cours des 12 derniers mois (N=1 519)

## Facteurs associés : âge, nombre d'enfants, nombre d'ex-partenaires, situation financière ressentie

S'il n'existe pas un profil-type de femme victime d'un conjoint violent, certaines caractéristiques sont statistiquement significatives dans la survenue des faits. Toutes choses égales par ailleurs, la survenue des violences au sein du couple est plus élevée pour les femmes jeunes. La séparation au cours des 12 derniers mois est un facteur associé aux violences très significatif. Les séparations sont généralement précédées par des périodes de crise propices aux tensions ; un sentiment de colère et de rancœur peut persister au moment de l'enquête, mais il est également plus aisé de parler de faits de violences une fois que la relation est terminée.

En revanche, les violences conjugales touchent tous les milieux socio-économiques. Les prévalences des violences sont similaires quelle que soit la tranche de revenu

personnel déclaré, quel que soit le niveau de diplôme. Seule la situation financière ressentie est très corrélée aux situations de violences. Les femmes déclarant des dettes sont 3 fois plus exposées que les femmes à l'aise financièrement.

Les femmes ayant vécu plusieurs difficultés dans l'enfance (« négligences graves, climat de violence entre les parents... ») sont 3 fois plus exposées aux violences conjugales à l'âge adulte.

Le nombre d'enfants rendant plus difficile les séparations, les faits de violences se rencontrent plus fréquemment dans des couples avec enfants.

Avoir 3 enfants ou plus est un facteur associé à la survenue de violences, avoir eu plusieurs partenaires au cours de la vie également.

## Zoom sur l'exposition des enfants

Plusieurs résultats montrent l'importance de l'exposition des enfants aux violences conjugales.

Sept femmes victimes de violences conjugales au sens de l'indicateur global sur dix ont au moins un enfant vivant avec elle. Dans près de 3 situations sur 10, le fait de violence le plus marquant (ou le fait unique) au cours des 12 derniers mois envers la mère se produit en présence des enfants.

En fonction du nombre d'enfants déclarés dans le logement au moment de l'enquête, l'estimation de la part des enfants vivant en 2018 avec une mère victime de violence conjugale au sens de l'indicateur global est de 18 %.

Cette estimation des enfants touchés en 2018 est proche du pourcentage de déclarations de « graves tensions ou climat de violences entre ses parents » par les femmes réunionnaises pendant leur propre enfance (18,5%).

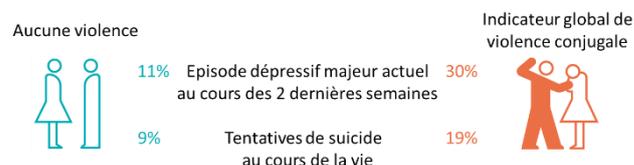
Il est notable de constater que les femmes elle-même victimes de violences conjugales, au sens de l'indicateur global en 2018, ont pour un tiers d'entre elles (32 %) constaté un climat de violence conjugale entre leurs parents dans leur enfance.

Si une certaine reproduction sociale des situations de violences pourra être affirmée lors des exploitations à venir, il faut garder à l'esprit qu'une majorité de femmes ayant subi des situations difficiles dans l'enfance ne se trouve pas en situation de violence conjugale à l'âge adulte. Des mécanismes de résilience existent alors pour échapper au risque de violence à l'âge adulte.

# Etat de santé des femmes victimes de violence conjugale

## Des risques plus élevés de survenue de troubles mentaux

L'expérience des violences conjugales est significativement associée à un état de santé mentale détérioré. Les femmes victimes de violences conjugales, au sens de l'indicateur global, ont un risque accru d'avoir vécu une tentative de suicide au cours de leur vie et/ou de vivre un épisode dépressif majeur actuel (au cours des 2 dernières semaines). Le sentiment de tristesse ou déprime presque tous les jours au cours des 2 dernières semaines précédant l'enquête atteint 45 % des femmes victimes de violences (contre 21 % des femmes non victimes) et le sentiment de perte d'intérêt pour les choses plaisantes habituellement atteint 31 % des femmes victimes de violences conjugales contre 12 % des femmes non victimes.

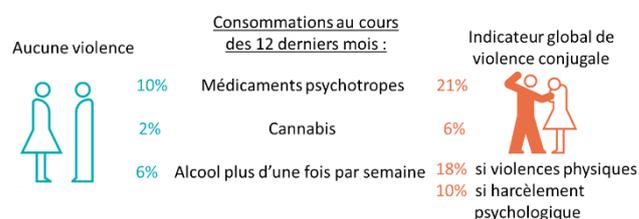


Champ : Femmes hétérosexuelles en couple au cours des 12 derniers mois (N=1519) Source : Virage Outre-mer (La Réunion) 2018  
L'épisode dépressif actuel est mesuré au cours des 2 dernières semaines précédant l'enquête, et calculé à partir de la combinaison de symptômes tels que le sentiment de profonde tristesse ou la perte d'intérêt généralisée, associés à une perturbation des activités habituelles (épuisement, manque d'énergie, perte ou prise de poids d'au moins 5kg, difficultés à dormir, difficultés à se concentrer/prendre des décisions, penser souvent à la mort ou à se faire du mal, perdre intérêt pour la plupart des choses).

## Une consommation plus fréquente de substances psychoactives

La consommation de médicaments (pour se détendre ou pour dormir) ou de cannabis est très significativement associée aux violences au sein du couple.

La consommation régulière d'alcool (supérieure à une fois par semaine depuis 12 mois) est plus fréquente chez les femmes victimes de harcèlement psychologique (10 %) et d'autant plus chez les femmes victimes de violences physiques (3 fois plus élevée que chez les femmes n'ayant subi aucune forme de violence par leur partenaire).



Champ : Femmes hétérosexuelles en couple au cours des 12 derniers mois (N=1519) Source : Virage Outre-mer (La Réunion) 2018

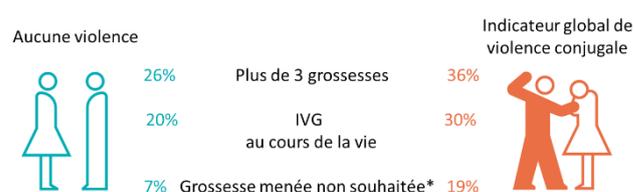
## Un nombre de grossesses plus élevé et un désir de grossesse moins important

Le nombre moyen de grossesses, menées à terme ou non, est plus important chez les femmes victimes selon l'indicateur global de violences conjugales. Les femmes victimes de violences conjugales ne sont pas moins souvent nullipares que les autres femmes en couple, en revanche elles ont un nombre de grossesses supérieur à 3 plus important.

Mais une grossesse ne résulte pas toujours par la présence d'un enfant et on note un lien significatif entre interruption volontaire de grossesse (IVG) et indicateur global de violence conjugale. Trois femmes victimes de violences conjugales sur dix ont eu recours à l'IVG.

De plus, les grossesses n'aboutissant pas à une IVG sont deux fois plus souvent non désirées chez les femmes subissant des violences conjugales.

Alors que l'utilisation de la contraception comparable entre les femmes victimes ou non victimes le désir de grossesse des victimes est moins important.



Champ : Femmes hétérosexuelles en couple au cours des 12 derniers mois (N=1519) \*Ayant eu une grossesse et aucune IVG (N=1 030) Source : Virage Outre-mer (La Réunion) 2018

## Zoom sur le rôle à jouer des professionnels de santé

Les résultats montrent l'importance, pour les professionnels de santé, d'intégrer dans leur pratique le rôle déterminant des violences dans la santé des femmes.

D'une part, les professionnels de santé peuvent jouer un rôle dans le repérage des victimes, par exemple lors de la délivrance de médicaments psychotropes ou lors du suivi des grossesses ou des demandes d'interruption. Ces situations de vulnérabilité peuvent représenter des occasions de repérer les victimes. D'autre part, au vu du risque de souffrances psychologiques lié aux violences pouvant entraîner des pathologies mentales, la prise en charge doit être globale. Des évaluations médico-psychologiques en plus de la prise en charge somatique doit donc être généralisée dès le repérage des violences.

# Circonstances, réactions, répercussions des violences

## Des répercussions émotionnelles importantes, mais un recours médical peu fréquent

Pour plus de 40 % des faits jugés par les femmes comme les plus marquants, celles-ci confient n'avoir pas pu réagir face aux violences de leur conjoint. Les femmes victimes de violences sont majoritairement maintenues dans un état de colère (8 femmes sur 10) et de tristesse/déprime ou de santé dégradée (6 femmes sur 10). Les sentiments de tristesse/déprime/dégradation de la santé et d'isolement sont significativement plus fréquents si les faits sont répétitifs.

Le sentiment de peur est révélé par une femme sur 2 et de honte par une sur 3 (en particulier en cas de violences verbales : 73 %).

Une séparation momentanée est vécue par près d'un tiers des femmes, et d'autant plus lorsqu'il s'agit de récidives.

Moins d'une victime sur 5 (16 %) a eu recours à un professionnel de santé suite aux violences subies et ce recours concerne principalement les médecins généralistes (13 %). Malgré l'importance des répercussions psychologiques sur la santé des femmes, le recours aux psychologues ou psychiatres concernent 6 % des femmes.

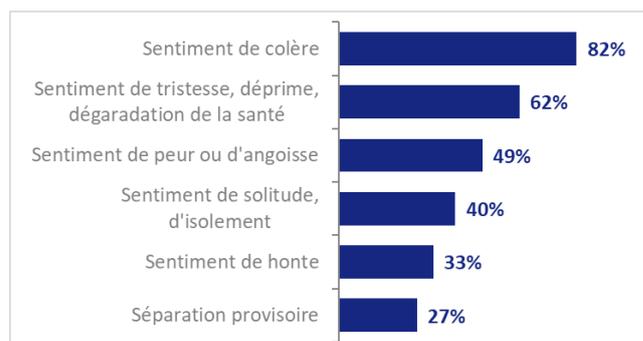
## Difficultés de révélation des violences

Les faits de violences dans le couple sont ceux dont les femmes parlent le moins. Quand elles ont lieu, les révélations restent confinées au cercle proche (famille et/ou amis). Le constat d'un faible recours aux institutions en découle logiquement. Un tiers des femmes (34%) ont fait appel à une institution ou un professionnel après les faits mais ce recours ou cette demande d'aide reste nettement moindre. Ce recours concerne principalement le médecin, témoignant de la plus grande facilité des femmes à parler aux professionnels de santé qu'à d'autres services d'aides sociaux ou juridiques.

Les facteurs déterminants dans la révélation des faits de violence sont de subir des violences physiques plutôt que psychologiques, des violences répétitives ou en présence d'enfants.

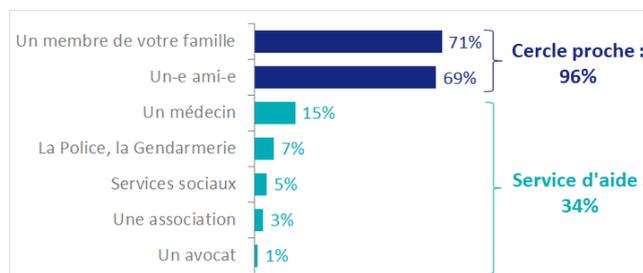
Les femmes victimes de violences physiques sont plus nombreuses à consulter un professionnel de santé. Le constat est le même pour les victimes de violences à répétition.

### Répercussions des faits de violences conjugales



Champ : Femmes victimes de violences conjugales ayant répondu aux questions concernant le fait le plus marquant (ou fait unique jugé grave) au cours des 12 derniers mois (N=161) Source : Virage (La Réunion) 2018

### Personnes\* à qui les femmes ayant révélé les violences subies ont parlé



\*Une même femme peut avoir parlé à plusieurs personnes

Champ : Femmes victimes de violences conjugales ayant répondu aux questions concernant le fait le plus marquant (ou fait unique jugé grave) au cours des 12 derniers mois et ayant parlé des faits avant l'enquête (n=111)

Source : Virage (La Réunion) 2018

[1] Publication INED : Condon S, Dauphin S, Dupuis J et l'équipe Virage dans les Outre-mer, Violences envers les femmes dans les espaces publics, au travail et dans les couples à La Réunion. Premiers résultats de l'enquête Virage dans les Outre-mer. Aubervilliers: Ined; 2019. Pour l'ensemble de la documentation voir : <https://viragedom.site.ined.fr/>

[2] Rapport complet : Bardot M, Ricquebourg M. Violences conjugales envers les femmes à La Réunion. Exploitation régionale de l'enquête VIRAGE. Saint-Denis: ORSOI; 2020.